

Créer un groupe de chercheurs COMUE santé-environnement

■ CONTEXTE

Parmi les six grands domaines caractéristiques de la recherche à l'université de Bourgogne, quatre d'entre eux entrent en résonance avec divers axes du PRSE 3 : **aliment et environnement, santé et ingénierie moléculaire, apprentissage et santé (care), patrimoine et territoires**. La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon porte plus particulièrement le groupe de recherche thématique « santé ».

De la même manière, à l'université de Franche-Comté, le domaine sciences de l'environnement et de la santé a toute sa place, ainsi que les pôles de recherche « **dynamiques territoriales** », « **environnement** » et « **comportements, risques, santé** » de la **Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement de Besançon**. Cet ensemble témoigne de la forte activité de recherche menée sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté et son potentiel de développement.

Aussi, la création de la Communauté d'universités et d'établissements, est une réelle opportunité pour contribuer par la recherche, conjointement et de manière coordonnée, à la préparation et la mise en œuvre du PRSE 3 en Bourgogne-Franche-Comté. Cette COMUE sera constituée des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, du Groupe Ecole Supérieure de Commerce, d'Agrosup, de l'UTBM, de l'ENSAM, de l'INRA, du CNRS, de l'INSERM, des établissements hospitalo-universitaires.

Plus encore, les domaines 2 (territoires, environnement, aliments) et 3 (soins individualisés et intégrés) du programme d'investissement d'avenir « **Initiatives Science – Innovation – Territoires – Economie** » (I-SITE), dont la COMUE Bourgogne Franche-Comté a été lauréate en 2016, est une occasion supplémentaire de **développer un groupe de recherche transversal et interdisciplinaire en santé environnement**, qui serait à même de répondre à un appel d'offres I-SITE BFC.

La principale difficulté identifiée à ce stade serait, précisément, la construction de l'interdisciplinarité au sein du groupe à créer. S'il s'agit de ses caractéristiques et originalités fondamentales, sa concrétisation se fera progressivement dans le temps, dans la mesure où les collègues ne se connaissent que peu entre les disciplines éloignées et entre les différents établissements de la COMUE.

Il n'y a pas de population cible pour cette action, les projets de recherche qui pourraient en être issus étant susceptibles de porter sur toute problématique liée à la santé-environnement identifiée à partir du contexte régional.



PORTEUR DE L'ACTION

**Université
de Bourgogne-
Franche-Comté**

PARTENAIRES ASSOCIÉS

**Communauté
d'universités et
d'établissements (membres
fondateurs et partenaires),
ARS, ADEME,
Conseil régional, IREPS**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL 16

*Créer et animer des communautés
d'acteurs locaux et régionaux
et s'appuyer sur celles existantes*



ACTION 52

BUDGET NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE L'ACTION

Niveau 2 :
l'élaboration des projets de recherche nécessite des financements, variables selon leur vocation, soit (par exemple) :
un contrat de thèse : 100 k € pour 3 ans
un contrat postdoctoral : 42 k € par an
un stage : 534 € / mois
mise en place d'une enquête : 75k €
un projet collaboratif : variable

Niveau 3 :
le lancement d'un AO porté par le groupe :
20 k€ tous les 2 ans
(soit 40 k€ sur 5 ans)

SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGÉES

Appel d'offres I-SITE, ADEME, SATT Grand Est, ARS dans le cadre du projet de pôle de santé publique

■ ACTION

Les attendus de cette action sont de plusieurs ordres :

- ◆ **Connaître et faire connaître les travaux de recherche existants sur le thème santé-environnement.**
- ◆ **Créer un « guichet unique » d'identification des chercheurs concernés susceptibles d'intervenir dans une démarche précise.**
- ◆ **Développer et faciliter la recherche interventionnelle/action et les partenariats avec le secteur de la santé.**
- ◆ **Permettre aux chercheurs intéressés d'être informés de l'évolution du PRSE 3, d'être consultés et d'être porteurs de projets.**
- ◆ **Identifier les besoins du terrain.**
- ◆ **Faire remonter des sujets de recherche intéressant les partenaires, identifier et mobiliser les candidats (doctorants notamment) potentiels.**
- ◆ **Participer ponctuellement aux groupes de réflexion des acteurs institutionnels en vue de l'évolution de leurs dispositifs internes.**
- ◆ **Impulser des projets de recherche (en proposant un appel à projet spécifique - cf <http://www.envitera.com/>, le groupe de recherche santé-environnement constitué dans le cadre du PRSE 2 en Rhône-Alpes).**

Pour la réalisation de ces attendus, plusieurs **niveaux de progression** peuvent être identifiés :

NIVEAU 1

Création de la communauté chercheurs/professionnels : en cours, ne nécessite pas de budget spécifique. Suite à un premier travail qui a permis d'identifier une quarantaine d'enseignants chercheurs, la création de ce groupe de recherche, permettra d'abord un recensement le plus complet possible des compétences mobilisables en matière de recherche en Bourgogne-Franche-Comté. Dans un premier temps, seront développées des opérations de petite taille, notamment à l'occasion des travaux préparatoires au PRSE. Ensuite, des actions de recherche interdisciplinaires plus conséquentes pourront être poursuivies en lien avec les attentes des acteurs du territoire.

NIVEAU 2

Pour alimenter le groupe constitué, et une fois qu'une problématique commune aura été identifiée, **définir un sujet de thèse/post-doc ou faire faire une étude précise par enquête et/ou stagiaire.**

NIVEAU 3

Pour aller plus loin et promouvoir les projets en santé-environnement, **lancer un appel à projet avec un financement spécifique.**

Exemple de projet collaboratif interdisciplinaire existant, à pérenniser et faire connaître :

Le groupe de réflexion sur les multi-expositions. Ce groupe s'interroge sur les inégalités d'exposition des populations aux différentes nuisances urbaines : Comment constituer un cadastre d'émission à une échelle

ACTION

52

fine (voirie, bâtiment) ? Comment estimer l'exposition des populations en analysant les effets d'une pollution combinée ? Enfin, quels outils mobiliser afin de proposer un outil d'aide à la décision opérationnel ?

Ces 5 dernières années, de nombreux travaux de recherche ont été engagés sur l'estimation des nuisances urbaines dans des laboratoires de Bourgogne et Franche-Comté. Les unités de recherche relèvent à la fois des sciences humaines et sociales, des sciences de la vie et de la terre, ou de la santé.

INDICATEURS RETENUS

Indicateurs

- Nombre d'enseignants chercheurs membres du groupe de travail.
- Nombre et diversité des projets déposés et retenus / de travaux menés en commun.
- Diversité des disciplines représentées.
- Nombre de journées de travail / séminaires organisés universités / acteurs PRSE 3.
- Nombre de candidats à l'appel à projet lancé par le groupe + indicateurs de suivi de ces projets.

Cibles et échéancier

- Constitution du groupe (10 enseignants chercheurs membres du groupe de travail - été 2017 ; 20 EC été 2018 ; 30 EC été 2019, etc.).
- 1 à 2 projets / travaux menés en commun par an.
- 1 journée de travail / séminaires organisés COMUE - acteurs PRSE 3 par an.
- Nombre croissant de candidats à l'appel à projet lancé par le groupe + indicateurs de suivi de ces projets.

